

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année forment la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

# La Revue Canadienne,

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

PARAISANT LES MARDI ET VENDREDI

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul, \$1 0 0  
Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, seul, \$1 0 0  
Aux deux publications réunies, \$2 10 0

PRIX DES ANNONCES.  
Six lignes et au-dessous, première insertion, \$2.00  
Dix lignes et au-dessous, première insertion, \$3.00  
Au-dessus par lignes, \$4.00  
Toute insertion subséquente, le quart du prix. (Afranchir les lettres.)

### CHEMIN DE FER

DU  
ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.



Avis aux Contracteurs de Bois.

DES SOUMISSIONS seront reçues au BUREAU de la COMPAGNIE du CHEMIN DE FER du ST. LAURENT et de l'ATLANTIQUE, jusqu'au 9e jour de JANVIER prochain, pour la description de bois suivant, pour la construction du chemin depuis la Fleuve St. Laurent jusqu'à un point dans le township d'Acton, distance d'environ 45 milles, pour être livré avant le PREMIER AOUT 1847, sur la li ne du chemin, à tels points qui seront fixés par l'ingénieur, savoir :

PREMIERE DIVISION, s'étendant depuis le fleuve St. Laurent jusqu'au Richelieu, à Berthel.  
SECONDE DIVISION, s'étendant depuis la rivière Richelieu jusqu'au village de St. Hyacinthe.  
TROISIEME DIVISION, depuis St. Hyacinthe jusqu'au point ci-dessus mentionné dans le Township d'Acton.  
Les soumissionnaires établiront : 1° le montant et la sorte de bois qu'ils fourniront, 2° sur laquelle de ces divisions ils le livreront ; 3° le prix par pied courant de pierres de chaque sorte de bois ; 4° le prix de chaque travers de chêne ou d'épinette rouge.

### COMMANDES POUR LA FRANCE.

LES personnes qui ont bien l'honneur d'annoncer qu'il leur expédieront par les prochains MALLS ANGLAIS, le 12 et 21 Décembre courant, leurs commandes pour le printemps et qu'ils se chargeront de tous les droits, tant pour le transport que pour les LIVRES D'ORDRE, LITTE-REATURE, ECONOMIE POLITIQUE, MEDICINE, JURE, etc., Gravures, Cartes Géographiques, Globes, enfin de tous les objets de manufactures Françaises.

### TRAITE Sur les Lois Civiles

de  
BAS-CANADA.  
Par Henri Desrivieres Beaubien.  
TROIS VOLS., IN-8.—PRIX 20s.  
En Vente Chez  
E. R. FABRE, et Cie.  
Librairie Canadienne, Rue St. Vincent, No. 3.  
9 déc.

### VOITURES, SLEIGHS, CARROSSES.

No. 127, Grande rue St. Laurent.  
M. J. M. GAUTHIER, Facteur de Voitures, Carrosses, Sleighs, &c., No. 127, Grande rue St. Laurent, quelques portes plus loin que le Nouveau Marché, informe respectueusement les habitants de Montréal, qu'il vient d'arriver de Londres et de Paris, et qu'étant en possession des patrons les plus récents et appréciés par la mode, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'on voudra bien lui confier, d'une manière à mériter une part du patronage public. Si à prix en toute circonstance seront raisonnables. M. G. a en main une grande variété de Sleighs. Les réparations et le peignage de voitures seront faites avec ponctualité et la plus grande attention.  
Montréal, 9 déc. 1846.

### INSTITUT CANADIEN.

AVIS.  
LES membres de l'INSTITUT CANADIEN sont informés que, par suite d'une Résolution prise à la séance du 26 novembre dernier, tous les membres de cette institution qui, au premier janvier 1847 n'ont pas payé tout le montant de leurs contributions échues avant cette époque, ne seront plus considérés comme membres de cette société et leurs noms seront biffés de la liste des membres de l'Institut.  
Ceux qui voudront payer leurs contributions doivent s'adresser au trésorier, ou à qui sera toujours prêt à les recevoir au bureau de MM. Chénier & Dorion, rue St. Vincent.  
V. P. W. DORION, Etud. en Droit,  
Montréal, 4 Déc. 1846. Trésorier de l'Institut.

### PELLETIERES.

LES personnes qui ont bien l'honneur d'annoncer qu'il leur expédieront par les prochains MALLS ANGLAIS, le 12 et 21 Décembre courant, leurs commandes pour le printemps et qu'ils se chargeront de tous les droits, tant pour le transport que pour les LIVRES D'ORDRE, LITTE-REATURE, ECONOMIE POLITIQUE, MEDICINE, JURE, etc., Gravures, Cartes Géographiques, Globes, enfin de tous les objets de manufactures Françaises.

### PIANO A VENDRE.

UN excellent PIANO de 6 Octaves, fait par Broad-wool, en très bon ordre, appartenant à une personne qui part pour l'Angleterre. Prix : \$27 10 au comptant. On peut le voir en s'adressant au sousigné No. 4 rue St. Pierre.  
GEORGE ANDERSON.  
9 déc.

### BANQUE D'EPARGNE

DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL

Extrait.  
Montant du aux personnes qui ont déposé le 31 Aout 1846. .... £10,603 1 5  
20 Nov.—Montant déposé durant les trois mois finissant à cette date : ..... £11,427 3 10  
Do Montant retiré : ..... 5,746 7 11  
Augmentation depuis le 31 Aout 5,730 15 11

Cr.  
Montant dû aux personnes qui ont déposé à cette date. .... £16,833 17 4  
La Banque sera ouverte comme d'ordinaire TOUS LES JOURS de DIX heures à TROIS, et les SAMEDIS et les LUNDIS de SIX à HUIT heures.  
Par ordre du Bureau  
JOHN COLLINS  
Caisier.

### NOUVELLE EXHIBITION.

Dans l'appartement du million, au-dessous de la Salle des Odd-Fellows  
GRANDE RUE St. JACQUES.  
MARDI, (HIER), le 8 Décembre, a été ouvert l'exhibition  
D'un Paysage Italien  
Avec FIGURES MOVANTES, la Peinture a été exécutée par un des meilleurs artistes Italiens.

### PROTEOSCOPE

De l'Institution Polytechnique de Londres  
AVEC  
AUTOMATES PARLANT  
Et autres amusements plaisans et étonnans.  
Entrée : 30 sous — Enfants : moitié prix — On commence à SEPT heures et DEMIE.  
9 déc.

### CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL, POUR L'ANNEE 1847.

CE CALENDRIER contient outre une liste complète du Clergé Catholique des Diocèses de Montréal et de Québec, les Églises Ecclésiastiques nommées celles et concernant la Canada l'Ordre de l'Ordre des Rubriques, la Liste et les Termes des Cons de Justice, la Liste des principaux Officiers du Gouvernement, des Membres de la Législature du Bas-Canada des Magistrats, des Examinateurs des Institutions pour Québec et Montréal et des Commissaires d'Enquête pour la Cité de Montréal, des Commissaires pour l'Érection des Paroisses, des Juraats, des Notaires, des Médecins, des Milices de la Province du Canada, etc., etc.  
Le Calendrier Ecclésiastique et Civil se recommande par sa perfection typographique. On se le procure à très bas prix.  
4 déc. CHEZ E. R. FABRE & Cie.

### TRAITE ELEMENTAIRE DE MUSIQUE VOCALE,

PAR T. F. MOLT,  
Organiste de la Cathédrale de Québec.

Ce plan très bon et bien conçu, est aussi bien exécuté. L'AUTEUR, en restant fidèle au but qu'il s'est proposé, en dérivant une méthode dans laquelle toutes les difficultés sont traitées graduellement et ce développement avec beaucoup d'art et de mesure, a su donner à ses leçons un véritable intérêt musical.  
Les études qu'il a composées, et qui sont en grand nombre, sont remarquables par l'équilibre et la distinction du chant.  
Tous ceux qui ont eu l'avantage de lire ce Traité de Chant, s'accordent à dire que M. MOLT a rendu un véritable service à l'art, en consignait dans cet ouvrage le résultat de son expérience, et en livrant pour ainsi dire au public le secret de ce style simple et élevé, de cette diction noble et vraie, caractère distinctifs du talent de l'auteur.  
Depuis quelques années, Mr. MOLT est professeur de chant, et sa classe est une des plus fécondes et des plus brillantes. Personnes n'étaient plus apte à publier un traité de chant que notre artiste, comme organisateur et comme professeur, il avait donné trop de garanties pour que son ouvrage ne fut pas accueilli avec toute la faveur qu'il mérite.  
Pour avoir un style à soi propre dans l'art du Chant, il faut étudier la musique vocale de toutes les écoles et de tous les maîtres : et maintenant que le chant large et expressif est bien distinct du chant d'agilité et d'exécution, quelque soit le génie créateur, italien, anglais, français ou allemand, qui vient imposer au monde musical de nouvelles formules mélodiques, pour le chanteur le fond n'en restera pas moins toujours le même, et celui qui aura le mieux développé ses moyens et assoupli sa voix aux exigences de la vocalisation, celui qui saura le mieux phraser, accentuer, prononcer, abstraction faite des dons naturels, tels que la parfaite qualité de la voix, la grâce, le charme, la chaleur, etc., celui-là sera un excellent chanteur.

Adresser franco au propriétaire soussigné, STANISLAS DRAPEAU.  
Bureau de la Revue,  
15, Rue St. Vincent,  
MONTREAL.  
N. B.—On peut aussi se procurer cet ouvrage à Québec, à la Librairie Ecclésiastique de MM. J. & O. Crémazie, 9 Rue St. Famille, et à la Librairie Canadienne de M. J. B. Fréchette. Prix 3s. 9d. chaque exemplaire ; réduction de prix à la doz.

### ANALYSE

De l'Économie Politique de J. Bc. Say. LIVRE SECOND.  
DE LA DISTRIBUTION DES RICHESSES.  
CHAPITRE PREMIER.  
Des fondemens de la valeur des choses.

Dans le livre qui précède j'ai exposé les principaux phénomènes de la production. On a pu voir que nous devons à l'industrie humaine aidée des capitaux et des fonds de terre, toutes les utilités créées, premiers fondemens des valeurs. On a pu voir de plus en quoi les circonstances sociales et l'action du gouvernement sont favorables ou nuisibles à la production.  
Dans ce livre-ci, après avoir fixé nos idées sur les causes qui déterminent le taux de la valeur produite, nous chercherons à connaître la manière et les proportions suivant lesquelles elle se distribue dans la société, et forme les revenus des personnes qui la composent. Nous sommes obligés de revenir en commençant sur quelques principes élémentaires.

Évaluer une chose, c'est déclarer qu'elle doit être estimée autant qu'une certaine quantité d'une autre chose qu'on désigne. Toute autre chose, pourvu qu'elle ait une valeur, peut servir de terme de comparaison. Ainsi, une maison peut être évaluée en blé comme en argent. Si, lorsqu'on évalue une maison vingt mille francs en argent, on a une idée un peu plus précise de sa valeur que lorsqu'on l'évalue mille hectolitres de froment, c'est uniquement parce que l'habitude d'apprécier toute chose en numéraire, nous permet de nous former une idée exacte de ce que peuvent valoir vingt mille francs, c. à d. l'idée des choses qu'on peut avoir par vingt mille francs, plus vite et plus exactement que nous ne pouvons nous former une idée des choses qu'on peut avoir en échange de mille hectolitres de froment. Néanmoins, en supposant que le prix de chaque hectolitre de froment soit de vingt francs, ces deux évaluations sont pareilles.

L'évaluation est vague et arbitraire tant qu'elle n'emporte pas la preuve que la chose évaluée est généralement estimée autant que telle quantité d'une autre chose. Le propriétaire d'une maison l'évalue 22 mille francs : un indifférent l'évalue 18 mille francs : laquelle de ces deux évaluations est la bonne ? Ce peut n'être ni l'une ni l'autre. Mais lorsqu'une autre personne, dix autres personnes, sont prêtes à céder en échange de la maison, une certaine quantité d'autres choses, vingt mille francs par exemple, ou mille hectolitres de blé, alors on peut dire que l'évaluation est juste. Une maison qu'on peut vendre, si l'on veut, 20 mille francs, vaut 20 mille francs. Si une seule personne est disposée à la payer ce prix ; si lui est impossible, après l'avoir acquis, de la revendre ce qu'elle lui a coûté, alors elle l'a payé au-delà de sa valeur. Toujours est-il vraie qu'une valeur incontestable est la quantité de toute autre chose qu'on peut obtenir, du moment qu'on le désire, en échange de la chose dont on veut se débarrasser.

Sachons maintenant quelles sont les lois qui fixent, pour chaque chose, sa valeur courante ou son prix courant, quand c'est en monnaie courante que sa valeur est désignée.  
Les besoins que nous éprouvons nous font désirer de posséder les choses qui sont capables de les satisfaire. Ces besoins sont très divers. Ils dépendent de la nature physique et morale de l'homme, du climat qu'il habite, des mœurs et de la législation de son pays. Il a des besoins de corps, des besoins de l'esprit et de l'âme ; des besoins pour lui-même, d'autres pour sa famille, d'autres encore comme membre de la société. Une peau d'ours et un renne sont des objets de première nécessité pour un Lapon, tandis que le nom même en est inconnu au portefaix de Naples. Celui-ci de son côté, peut se passer de tout, pourvu qu'il ait du macaroni. Nous ne considérons encore ces besoins que comme des quantités données, sans en rechercher les causes.

De ces besoins, les uns sont satisfaits par l'usage que nous faisons de certaines choses que la nature nous fournit gratuitement, telles que l'air, l'eau, la lumière. Nous les nommons richesses naturelles, parce que la nature seule en fait les frais. Comme elles les donne indifféremment à tous, personne n'est obligé de les acquérir au prix d'un sacrifice quelconque. Elles n'ont donc point de valeur échangeable. D'autres besoins ne peuvent être satisfaits que par l'usage d'une multitude de choses que l'on n'obtient point gratuitement, et qui sont le fruit de la production. Comme ce sont de véritables biens, et que l'échange qui en constate la valeur, de même que les conventions au moyen desquelles ils deviennent des propriétés exclusives, ne sauraient se rencontrer autre part que dans l'état de société, on peut les nommer des richesses sociales. Ce sont ces dernières seules que nous étudions. Le motif qui détermine les hommes à faire un sacrifice quelconque pour se rendre possesseurs

d'un produit, est le besoin que ce produit peut satisfaire, la jouissance qui peut naître de son usage. Or, l'action de cette cause première reçoit plusieurs modifications importantes.  
Les facultés des consommateurs sont très diverses ; ils ne peuvent acquérir les produits dont ils ont envie qu'en offrant d'autres produits de leur propre création ou plutôt de la création de leurs fonds productifs, qui se composent, on doit s'en souvenir, de la capacité industrielle des hommes, et des propriétés productives de leurs terres et de leurs capitaux ; l'ensemble de ces fonds compose leur fortune. Les produits qui résultent du service qu'ils peuvent rendre, ont des bornes, et chaque consommateur ne peut acheter qu'une quantité de produits proportionnée à ce que lui-même peut produire. De ces facultés individuelles résulte une faculté, une possibilité générale en chaque nation d'acquiescer les choses qui sont propre à satisfaire les besoins de cette nation. En d'autres mots, chaque nation ne peut consommer qu'en proportion de ce qu'elle produit.

Ce qu'elle peut produire ne dépend pas uniquement de l'étendue de ses fonds productifs, mais encore de ses goûts. Pour une nation apathique et paresseuse, les jouissances qui naissent du développement de nos facultés physiques et intellectuelles, et celles qui procurent les richesses, ne valent pas le bonheur de ne rien faire. Les hommes n'y produisent pas autant qu'on les voit produire chez une nation plus développée. Quoiqu'il en soit, chaque individu, ou chaque famille sont obligés de faire une sorte de classement de leurs besoins pour satisfaire ceux auxquels ils attachent plus d'importance, préférablement à ceux auxquels ils en attachent moins. Ce classement exerce une fort grande influence sur le bonheur des familles et de l'humanité en général. La morale la plus utile est peut-être celle qui fournit aux hommes des notions pour le faire judicieusement ; mais cette considération n'est pas ce qui doit nous occuper ici ; nous ne considérons encore ce classement que comme une chose de fait et d'observation. Or, il est de fait que chaque homme, soit en vertu d'un plan arrêté d'avance, soit pour obéir aux habitudes prises, ou aux impulsions du moment, au moyen du revenu dont il dispose et qu'elle qu'en soit la source, fait telle dépense préférablement à telle autre ; et lorsqu'il est arrivé ainsi aux bornes de ses facultés, il s'arrête et ne dépense plus rien, à moins qu'il ne dépense le revenu d'une autre personne ; alors cette autre personne dépense d'autant moins : la conséquence est forcée.

(A continuer.)

### ECONOMIE POLITIQUE.

PÉTITION CONTRE LE SOLEIL.

NOUS AVONS promis de revenir sur les Sophismes économiques de M. Frédéric Bastiat. Nous tenons aujourd'hui notre promesse en publiant la pétition des fabricans de chandelles, bougies, lampes, chandeliers, réverbères, mouchettes, éteignoirs, et des producteurs de suif, huile, résine, alcool, et généralement tout ce qui concerne l'éclairage. C'est une spirituelle satire, une critique des plus vives et des plus justes des douanes considérées comme principes d'une absolue convenance et moyens normaux d'accroître la richesse nationale.—Journal des Débats.

A MM. LES MEMBRES DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Messieurs,  
Vous êtes dans la bonne voie. Vous repoussez les théories abstraites ; l'abondance, le bon marché, vous touchent peu. Vous vous préoccupez surtout du sort du producteur. Vous le voulez affranchir de la concurrence extérieure, en un mot, vous voulez réserver le marché national au travail national.  
Nous venons vous offrir une admirable occasion d'appliquer votre... comment dirons-nous ? votre théorie ? Non, rien n'est plus trompant que la théorie ; votre doctrine ? votre système ; votre principe ; mais vous n'aimez pas les doctrines, vous avez horreur des systèmes, et, quant aux principes, vous déclarez qu'il n'y a pas en économie sociale, nous dirons donc votre pratique, votre pratique sans théorie et sans principe.  
Nous subissons l'intolérable concurrence d'un rival étranger placé, à ce qu'il paraît, dans des conditions tellement supérieures aux nôtres, pour la production de la lumière, qu'il en inonde notre marché national à un prix fabuleusement réduit ; car, aussitôt qu'il se montre, notre vente cesse, tous les consommateurs s'adressent à lui, et une branche d'industrie française, dont les ramifications sont innombrables, est tout à coup frappée de la stagnation la plus complète. Ce rival, qui n'est autre que le soleil, nous fait une guerre si acharnée, que nous soupçonnons qu'il nous est suscité par la perfide Albion (bonne diplomatie pour le temps qui court !), d'autant qu'il a pour cette lie orgueilleuse des ménages dont il se dispense envers nous.

Nous demandons qu'il vous plaise faire une loi qui ordonne la fermeture de toutes fenêtres, lucarnes, abat-jour, contrevents, volets, rideaux, vasistas, mila-de-bœuf, stores, en un mot, de toutes ouvertures, trous, fentes et fissures par lesquelles la lumière du soleil a coutume de pénétrer dans les maisons, au préjudice des belles industries dont nous nous flattons d'avoir doté le pays, qui ne sauraient sans ingratitude nous abandonner aujourd'hui à une lutte si inégale.  
Veuillez, Messieurs les députés, ne pas prendre notre demande pour une satire, et ne la repoussez pas du moins sans écouter les raisons que nous avons à faire valoir à l'appui.

Et d'abord, si vous fermez, autant que possible, tout accès à la lumière naturelle, si vous créez ainsi le besoin de lumière artificielle, quelle est en France l'industrie qui, de proche en proche, ne sera pas encouragée ?  
S'il se consomme plus de suif, il faudra plus de bœufs et de moutons, et, par suite, on verra se multiplier les prairies artificielles, la viande, la laine, le cuir et surtout les engrais, cette base de toute richesse agricole.  
S'il se consomme plus d'huile, on verra s'étendre la culture du pavot, de l'olivier, du colza. Ces plantes riches et épuisantes viendront à propos mettre à profit cette fertilité que l'élevé des bestiaux aura communiqué à notre territoire.  
Nos landes se couvriront d'arbres résineux. De nombreux essaims d'abeilles recueilleront sur nos montagnes des trésors parfumés qui s'évaporeront aujourd'hui sans utilité, comme les fleurs d'où ils émanent. Il n'est donc pas une branche d'agriculture qui ne prenne un grand développement.

Il en est de même de la navigation : des milliers de vaisseaux iront à la pêche de la baleine, et dans peu de temps nous aurons une marine capable de soutenir l'honneur de la France et de répondre à la patriotique susceptibilité des pétitionnaires sous-signés, marchands de chandelles, etc.  
Mais que dirons-nous de l'art de Paris ? Voyez d'ici les dorures, les bronzes, les cristaux en chandeliers, en lampes, en lustres, en candélabres, briller dans de spacieux magasins auprès de quels ceux d'aujourd'hui ne sont que des boutiques.

Il n'est pas jusqu'au pauvre résinier, au sommet de sa dune, ou au triste mineur au fond de sa noire galerie, qui ne voie augmenter son salaire et son bien-être.  
Veuillez y réfléchir, Messieurs, et vous resterez convaincus qu'il n'est peut-être pas un Français, depuis l'opulent actionnaire d'Anzin jusqu'au plus humble débitant d'allumettes, dont le succès de notre demande n'améliore la condition.

Nous prévoyons vos objections, Messieurs ; mais vous ne nous en opposez pas une seule que vous n'alliez la ramasser dans les livres usés des partisans de la liberté commerciale. Nous osons vous mettre au défi de prononcer un mot contre nous, qui ne se retourne à l'instant contre vous-mêmes et contre le principe qui dirige toute votre politique.

Nous direz-vous que si nous gagnons à cette protection, la France n'y gagnera point, parce que le consommateur en fera les frais ?  
Nous vous répondrons :  
Vous n'avez plus le droit d'invoquer les intérêts du consommateur. Quand il s'est trouvé aux prises avec le producteur, on toutes circonstances vous l'avez sacrifié.

Vous l'avez fait pour encourager le travail, pour accroître le domaine du travail. Par le même motif, vous devez le faire encore.  
Vous avez été vous-mêmes au devant de l'objection. Lorsqu'on vous disait : Le consommateur est intéressé à la libre introduction du fer, de la houille, du sésame, du froment, des tissus ; Oui, disiez-vous, mais le producteur est intéressé à leur exclusion.

Eh bien ! si les consommateurs sont intéressés à l'admission de la lumière naturelle, les producteurs le sont à son interdiction.  
Mais, disiez-vous encore, le producteur et le consommateur ne font qu'un. Si le fabricant gagne par la protection, il fera gagner l'agriculteur. Si l'agriculture prospère, elle ouvrira des débouchés aux fabriques.

Eh bien ! si vous nous conférez le monopole de l'éclairage pendant le jour, d'abord nous achèterons beaucoup de suif, de charbons, d'huiles, de résines, de cire, d'alcool, d'argent de fer, de bronzes, de cristaux, pour alimenter notre industrie, et, de plus, nous et nos nombreux fournisseurs, devenus riches, nous consommerons beaucoup et répandrons l'aisance dans toutes les branches du travail national.

Direz-vous que la lumière du soleil est un don gratuit, et que, repousser des dons gratuits, ce serait repousser la richesse même, sous prétexte d'encourager les moyens de l'acquiescer ?  
Mais prenez garde que vous portez la mort dans le cœur de votre politique ; prenez garde que jusqu'ici vous avez toujours repoussé le produit étranger parce qu'il se rapproche du don gratuit, et d'autant plus qu'il se rapproche du don gratuit.

Pour obtempérer aux exigences des autres monopoles, vous n'avez qu'un demi-motif ; pour accueillir notre demande, vous avez un

motif complet, et nous repousser précisément en vous fondant sur ce que nous sommes plus fondés que les autres, ce serait poser l'équation : plus multiplié par plus égale moins ; en d'autres termes, ce serait entasser absurdité sur absurdité.

Le travail et la nature concourent en proportions diverses, selon les pays et les climats, à la création d'un produit. La part qu'y met la nature est toujours gratuite ; c'est la part du travail qui en fait la valeur et se paie.

Si une orange de Lisbonne se vend à moitié prix d'une orange de Paris, c'est qu'une chaleur naturelle et par conséquent gratuite fait pour l'une ce que l'autre doit à une chaleur artificielle, et pourtant coûteuse.

Donc, quand une orange nous arrive de Portugal, on peut dire qu'elle nous est donnée moitié gratuitement, moitié à titre onéreux, ou, en d'autres termes, à moitié prix relativement à celles de Paris.

Or, c'est précisément de cette demi-gratuité (pardon du mot) que vous arguez pour l'exclure. Vous dites : Comment le travail national pourrait-il soutenir la concurrence du travail étranger, quand celui-ci a tout à faire, et que celui-ci n'a à accomplir que la moitié de la besogne, le soleil se chargeant du reste ?—Mais, si la demi-gratuité vous détermine à repousser la concurrence, comment la gratuité entière vous porterait-elle à admettre la concurrence ? Ou vous n'êtes pas logiciens, ou vous devez, repoussant la demi-gratuité comme nuisible à notre travail national, repousser à fortiori et avec deux fois plus de zèle la gratuité entière.

Encore une fois, quand un produit, houille, fer, froment ou tissu, nous vient du dehors et que nous pouvons l'acquérir avec moins de travail que si nous le faisons nous-mêmes, la différence est un *don gratuit* qui nous est conféré. Ce don est plus ou moins considérable, selon que la différence est plus ou moins grande. Il est du quart, de moitié, des trois quarts de la valeur du produit, si l'étranger ne nous demande que les trois quarts, la moitié le quart du paiement. Il est aussi complet qu'il puisse l'être, quand le donateur, comme fait le soleil pour la lumière, ne nous demande rien. La question, et nous la posons formellement, est de savoir si vous voulez pour la France le bénéfice de la consommation gratuite ou les prétendus avantages de la production onéreuse. Choisissez, mais soyez logiques, car tant que vous repoussez, comme vous le faites, la houille, le fer, le froment, les tissus étrangers, en proportion de ce que leur prix se rapproche de zéro, quelle conséquence ne serait-ce pas d'admettre la lumière du soleil, dont le prix est à zéro pendant toute la journée ?

FRÉDÉRIC BASTIAT.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

### LES MARIAGES ESPAGNOLES.

Tous les journaux de Londres s'accordent à présenter comme très menaçantes les dispositions du gouvernement britannique et des esprits en Angleterre, au sujet du mariage Montpensier. Une correspondance de Londres d'une personne haut placée donne les détails d'une réunion d'hommes d'état, convoquée par lord Palmerston, à laquelle ni lord Aberdeen, ni sir Robert Peel n'ont pu assister, mais où ils étaient représentés par leurs amis les plus dévoués, qui ont en quelque sorte voté pour eux par procuration.

Dans cette réunion, lord Palmerston a d'abord exposé rapidement l'historique de la question, les phases qu'elle avait traversées, les engagements contractés, les intrigues qui étaient survenues, les propositions de Marie-Christine, le refus catégorique, mais poli de l'Angleterre, sa bonne foi, à lui, en toute cette affaire, et il a ajouté : « Depuis douze ans, milords et messieurs, la cour de France s'est conduite failliblement dans la question espagnole ; à peine le quadruple traité était-il signé, qu'elle songeait à l'étudier, et bientôt à le violer perfidement. Elle a joué tout le monde ; en Espagne les chrétiens, les modérés et nous, puis les carlistes ; en dernier lieu, elle s'est conduite envers le cabinet de S. M. avec une insigne mauvaise foi, et pour échapper au reproche de nous avoir trompés, elle ose incriminer notre loyauté, la mienne en particulier. Or, Dieu m'est témoin, et je viens de vous en fournir la preuve (il avait en main les pièces qui doivent être communiquées au parlement), que j'ai agi avec une constante sincérité et le plus ferme désir de maintenir les bons rapports. Aussi, je fais franchement appel à vos sentiments de justice, à votre honneur britannique, et je vous demande votre concours le plus loyal. Vous m'avez tout soutenu il y a six ans, malgré les assertions contraires, et si nous sommes tombés du pouvoir en 1841, c'est que le pays l'a voulu ; mais l'étranger n'a été pour rien dans notre chute. Ce que vous avez fait alors, vous le ferez encore, car la grandeur et la dignité de l'Angleterre sont notre patrimoine commun. S'il en était autrement, si je n'étais plus assuré de votre appui, je n'attendrais ni un vote du parlement ni un ordre de ma souveraine, et à l'instant je remettrais à celui d'entre vous que vous désigneriez, la direction du foreign office ; je ne voudrais pas la conserver si je ne pouvais la faire servir à l'honneur de la Grande-Bretagne. »

Vous ne sauriez croire avec quels transports sympathiques ce langage a été accueilli. Les tous les griefs contre lord Palmerston. Ils se sont soulevés qu'il n'a pas toujours été whig, et qu'il a longtemps été lié avec le parti de M. Canning, qui avait soutenu le cabinet de lord Liverpool. D'un autre côté, sa fierté flaque l'orgueil de la nation, et dans peu, il sera l'un des hommes les

plus populaires de toute l'Angleterre, sans en excepter sir Robert lui-même. Croyez bien ce que je vous dis, car il y a assez longtemps que j'étudie ce pays pour connaître ses instincts.

### ANGLETERRE.

Le Board of Trade d'Angleterre vient de publier le tableau comparatif des importations et des exportations britanniques pendant les huit premiers mois des années 1846 et 1845. Nous croyons devoir, cette fois encore, nous abstenir de tirer des données qu'il présente aucune déduction touchant le système douanier adopté en dernier lieu par l'Angleterre. Ces résultats sont trop récents, trop partiels, trop incomplets pour pouvoir servir de base à aucun calcul sur cet important sujet, surtout si l'on tient compte des fluctuations considérables que déterminent souvent, dans le commerce extérieur, des influences étrangères à la situation économique habituelle du pays. On doit pourtant noter, comme une conséquence naturelle de l'adoption du bill des céréales, l'introduction sur le marché intérieur de presque tous les grains étrangers qui se trouvaient dans les entrepôts. La consommation a reçu 1 million 852,758 quarts de froment au lieu de 78,076 ; 425,227 quarts de maïs au lieu de 35,081, et 2 millions 810,202 quintaux de farine au lieu de 266,280. Cette énorme importation, qui, en blé et en farine, représente environ 7 millions d'hectolitres, a eu pour effet, comme on le pense bien de faire tomber les prix, et, par suite, d'élever le droit d'entrée de 4 à 8 et à 10 shillings, droit qui, bien que modéré, assure encore quelque protection à la production nationale. Du reste, pour prouver que l'Angleterre, maintenant inondée de grains étrangers, en pourrait vendre à son tour au dehors, on a fait grand bruit de quelques réexportations qui ont eu lieu durant les huit mois. La vérité est qu'elles n'ont pas dépassé 81,756 quarts de blé et 56,032 quintaux de farine, ce qui, comparativement à la masse de l'importation, est bien peu de chose. Ajoutons que ce n'était pas, comme on l'a prétendu, des grains indigènes, mais bien des grains étrangers, et qu'enfin ce même fait de réexportation s'était produit en 1845 et en 1844. Il s'est agi, pour 1846, d'un trop-plein que devait amener, dans l'attente du bill, l'engorgement extraordinaire des entrepôts, et qui a probablement trouvé sa place dans l'approvisionnement des possessions anglaises d'Europe.

Si maintenant on jette les yeux sur les autres parties du document, on trouve que l'importation anglaise a décru notablement pour une foule d'importantes matières premières : les lins et les chanvres, les huiles, l'engrais dit guano, les graines grasses, les peaux brutes et préparées, le suif, les laines, le coton surtout, dont les arrivages sont tombés de 275 millions de kilogrammes à 176, diminution presque inouïe dans l'histoire commerciale de l'Angleterre et due en partie, il est vrai, à la faiblesse de la récolte américaine. L'importation des soies grêges a, au contraire, augmenté, ce qui n'a point empêché l'Angleterre d'acheter, aux droits du nouveau tarif, une grande quantité de soieries provenant, tout autorise à le croire, de nos manufactures. Celles de l'Inde aussi ont donné une assez forte augmentation (18,000 pièces en plus). Il y a eu, en outre, décroissance dans la consommation des vins ; celle des spiritueux, grâce peut-être à l'abaissement du droit, a fait quelques progrès, surtout pour l'eau-de-vie. Les sucres ont offert une diminution, d'ailleurs peu considérable, qui a porté sur la provenance des Antilles anglaises. Ceux de l'Inde sont en progrès continu.

En résumé, l'importation anglaise, les céréales exceptées, a incontestablement perdu. On en doit dire autant de l'exportation des produits de manufacture britannique, laquelle n'a été, en valeur déclarée, que de 863 millions contre 910 en 1845. La différence en moins est donc sur ce chapitre de 47 millions. Elle a porté principalement sur les cotonnades, les lainages, les toiles, la verrerie, les savons et les sucres raffinés. La perte sur l'ensemble des tissus, en exceptant les soieries qui ont gagné, a été de près de 37 millions. Sur le fer, sur la quincaillerie et sur les machines, il y a eu amélioration. A l'époque avancée où nous sommes de l'exercice, il est extrêmement probable que le mouvement commercial de l'Angleterre, en 1846, sera notablement inférieur à celui de 1845, surtout à l'exportation, circonstance d'autant plus à remarquer que le commerce britannique a fait d'énormes achats de grains à l'étranger. Le mouvement maritime s'est ressenti de ce dernier fait : les transports se sont élevés de 6 millions 32,402 tonneaux à 6 millions 306,948. Le pavillon français a compté pour 26,000 tonneaux en plus dans cet accroissement.

—Mgr. M'Hale, archevêque de Tuam, en Irlande, a consacré, le 16 octobre, une fort belle chapelle à Menlo.

—Le sacre de Mgr. Daniel Murphy vient d'avoir lieu à Kinsale. Ce prélat est peut-être le plus jeune des membres de l'épiscopat catholique, car il est à peine âgé de trente-et-un ans. Il était parti pour l'Inde à l'âge de vingt-quatre ans, S. S. Grégoire XVI avait voulu récompenser son zèle en l'élevant à la dignité épiscopale et en le choisissant pour premier évêque du nouveau vicariat apostolique d'Hyderabad.

L'Esprit public contient sur le mariage du prince comte de Chambord l'article suivant :

« Le mariage du duc de Bordeaux a présenté des incidents qu'il est bon que le public connaisse ; il n'est que le contre-coup des noces de Madrid ; certes, nos profonds diplomates ne s'attendaient pas à recueillir ce fruit de leur habileté. »

« Nous avons déjà dit que M. de Metternich, dans toutes les occasions, mettait systématiquement obstacle à tous les projets de mariage tentés en faveur du jeune prince. Il avait bien quelque résistance à surmonter dans la famille

impériale ; mais il y parvenait en remontrant que l'Autriche était obligée à de grands ménagements envers la France, qui pouvait déchaîner des tempêtes en Italie, et que les concessions du gouvernement français dans ce pays étaient subordonnées aux bons procédés de l'Autriche, surtout au célibat du prétendant légitimiste, dont le cabinet de Paris ferait une question de gouvernement. Mais aussitôt que les complications espagnoles ont éclaté, l'impératrice d'Autriche, femme de caractère et sœur de la duchesse douairière de Modène, pensa que les dangers n'étaient plus aussi grands en présence de la rupture de l'entente cordiale. Elle crut donc pouvoir, en toute sécurité, négocier avec sa sœur l'union de sa nièce et du duc de Bordeaux. L'affaire fut conduite avec le plus grand secret, sans passer par les chancelleries, les lettres des deux sœurs échappant à la censure impériale. Tout fut convenu : tout a été exécuté avec le plus parfait ensemble. Des dispenses étaient nécessaires à Rome ; elles furent obtenues immédiatement du chef de la chrétienté, comme M. Rossi les avait obtenues pour le duc de Montpensier, sans en faire une question diplomatique ; et quand la nouvelle a pu en être connue de M. de Broglie fils, chargé d'affaires de France, il n'était plus temps ; le mariage était à la veille d'être conclu à Modène par procuration, sans recours possible contre un fait accompli. »

Une des grandes illustrations maritimes de notre siècle vient de s'étendre.

M. l'amiral Duperré est mort le 10 novembre, à la suite d'une longue maladie.

Il est né à La Rochelle, où il a commencé à être novice. La révolution, qui plaça le pavillon d'amiral, dans le sac du matelot, comme elle mit le bâton de maréchal dans la giberne du soldat, permit au novice de franchir successivement tous les grades de la hiérarchie de l'armée navale.

Ses beaux combats dans l'Inde lui avaient fait une très haute réputation parmi les Anglais ; il l'a soutenue depuis et a terminé sa carrière active par l'expédition d'Alger.

M. Duperré a tenu plusieurs fois, comme on sait, le portefeuille de la marine.

L'amiral Duperré est mort à quelques jours de distance du maréchal Bourmont, avec lequel il avait fait la conquête d'Alger.

— Une goëlette anglaise, commandée par le capitaine Al. Jones, étant à l'ancre vis-à-vis de Ténédos, sur la côte de Troie, a été assailli dans la nuit du 11 octobre. Le matelot de garde ayant été assassiné, et le reste de l'équipage enfermé à fond de cale, le navire a été dépourvu de tous ses agrès, objets de valeur, etc., et le capitaine de l'argent qu'il possédait. On soupçonne que ces actes de piraterie ont été commis par un des navires grecs qui se trouvaient mouillés à tout près.

—Dernièrement, Mgr Wiseman, coadjuteur du vicar apostolique de Birmingham, a conféré les ordres mineurs au révérend Hutchinson et à H. Mills, deux membres de l'Université de Cambridge, convertis au commencement de cette année.

— Pendant que le Brésil, grâce aux habiles manœuvres de l'Angleterre, n'a pu conclure un traité avec l'Union douanière allemande, on parle, à Berlin, de la reprise des négociations pour un traité de commerce entre le Zollverein et les États-Unis.

— Le prince Luitpold, fils du roi de Bavière, est arrivé le 7 octobre à Constantinople. Il a reçu la visite d'Ahmet Fethi-Pacha, grand-maître de l'artillerie, et d'Aali-Effendi, ministre des affaires étrangères, qui l'ont félicité au nom du sultan. Le lendemain, il a été reçu par Sa Hautesse, qui lui a fait l'accueil le plus cordial. S. A. R. devait rester deux ou trois semaines à Constantinople.

—La Gazette de Silésie, fait le tableau suivant de la situation actuelle de la ville de Cracovie. L'état de siège dure toujours ; une forte garnison autrichienne garde tous les postes. A dix heures du soir, personne ne peut sortir dans la rue sans lanterne et sans autorisation par écrit. Si on ne répond pas à trois appels de la sentinelle, on court le risque d'être tué. Il est défendu, sous peine de mort, d'avoir des armes dans son domicile. Quiconque accorde l'hospitalité, pour une seule nuit, à un étranger, sans en prévenir la police, est puni d'une amende de 100 thalers. Il régnait dans la ville un morne silence. Les prisons regorgent de captifs ; plusieurs cloître sont même été convertis en prisons. Une députation de soixante femmes de toutes les conditions est allée dernièrement implorer des autorités la permission de fournir la nourriture aux prisonniers auxquels elles tiennent par des liens de famille. Cette demande a été refusée, et tous les malheureux accusés sont obligés de se contenter de la ration de la prison. Cet état de choses, qui dure depuis six mois, n'est pas près de changer, à moins qu'une forte intervention des cabinets étrangers ou un instant de bonne humeur de l'empereur Nicolas ne forcent le gouvernement autrichien à se départir de ce système de cruelles vexations.

— Le directoire suisse vient d'annoncer officiellement aux États confédérés qu'il a reçu avis par le gouvernement provisoire de Genève, que le nouveau grand-conseil s'est constitué le 20 octobre, et a confirmé le gouvernement provisoire dans ses fonctions. En conséquence, le directoire suisse s'est mis en rapport avec le nouveau gouvernement de Genève.

—Le Diario de Lisbonne, du 4 ce mois, contient la nomination du maréchal Saldanha, comme lieutenant de la reine dans les provinces du nord du Portugal, en remplacement du duc de Terceira, retenu prisonnier, comme on sait, à Oporto. Un autre décret de la reine remet en

vigueur les décrets de 1833 qui ordonnaient de fusiller sommairement les révoltés pris les armes à la main, même les ecclésiastiques. De telles mesures annoncent assez l'extrémité à laquelle le gouvernement est réduit. Cependant les journaux espagnols disent que la situation de la reine paraît meilleure. Ils affirment, à ce propos, que les troupes de la reine ont repris possession de Béja.

Das Antas était toujours à Leiria, à vingt-six lieues de Lisbonne. On disait que Sa da Bandeira était sorti d'Oporto pour attaquer les troupes de la reine, commandées par Chazal.

L'amiral Parker a donné à son bord un dîner auquel il a invité le maréchal Saldanha, le gouverneur de Lisbonne et les états-najors.

— On écrit d'Odessa, le 15 octobre, que la récolte de blé dans la Russie méridionale a été cette année des plus abondantes, excepté dans les steppes qui forment le littoral de la mer Noire et de la mer d'Azoff, où la trop grande sécheresse a fait tort aux céréales ; toutes les anciennes provinces polonaises, la Podolie, l'Ukraine, la Volhynie, ont vu la production de leurs blés pour ainsi dire doublée. La demande pour l'étranger est aussi très forte à Odessa. Malheureusement, le manque de voies de communication et le mauvais état des routes entre Odessa et l'Ukraine rendent les transports extrêmement difficiles et coûteux. Un certain nombre de propriétaires polonais en Ukraine s'étaient réunis pour réparer à leurs propres frais la grande route qui conduit à Odessa. Le gouvernement russe, qui le croirait, a refusé l'autorisation de faire ces réparations. La noblesse de l'Ukraine se plaint, mais elle n'ose élever sa plainte trop haut. En attendant, le mauvais état des routes exerce la plus fâcheuse influence sur le commerce d'Odessa. Un grand nombre de navires attendent dans le port l'arrivée des produits, mais les arrivages par terre manquent. Des centaines de chariots restent embourbés dans les chemins détremés par les pluies. La construction d'un chemin de fer entre Odessa et Kieff donnerait un essor incalculable à la production des provinces du sud ; mais il en coûterait aussi très rapidement la noblesse polonaise de ces provinces, et l'on semble redouter ce résultat à Saint-Petersbourg.

— Dix ou douze sœurs de la Charité viennent de s'établir dans une maison acquise pour elles à Londres, Queen's-square. Elles s'occuperont, comme le font toutes ces respectables religieuses, du soulagement et du service des pauvres infirmes, ainsi que de l'instruction de la jeunesse de leur sexe. Nous apprenons, en même temps, qu'une nouvelle église catholique vient d'être construite à Cord-Angra, près de Sfenfretl, dans la principauté de Galles, et qu'elle a dû être consacrée le 22 septembre dernier.

—La nouvelle chapelle catholique de Saint-Edouard, qui a été construite à Milwall (banlieue de Londres), a été consacrée dernièrement avec la pompe et les cérémonies ordinaires, en présence d'une nombreuse assemblée, par Mgr. Griffiths, vicar apostolique du district de Londres, assisté de Mgr. Morris, évêque coadjuteur. Ce dernier prélat, dans le discours qu'il a prononcé, a fait allusion aux progrès remarquables qu'a faits le catholicisme en Angleterre dans ces dernières années.

## NOUVELLE EXHIBITION.

Dans l'appartement du million, au-dessous de la Salle des Odd-Fellows.

### GRANDE RUE S. JACQUES.

MARDI (HIER), le 8 Décembre, a été ouvert l'Exhibition

### D'un Paysage Italien

Avec FIGURES MOUVANTES, la Peinture a été exécutée par un des meilleurs artistes Italiens.

—Aussi, Une Nouvelle illusion d'OPTIQUE du

### Protoscope

De l'Institution Polytechnique de Londres

AVEC

### AUTOMATES PARLANT

Et autres amusements plaisants et étonnants. Entrée : 30 sous — Enfants : moitié prix — On commence à SEPT heures et DEMIE. 9 déc.

## COMMANDES

### POUR LA FRANCE.

LES soussignés ont bien l'honneur d'annoncer qu'il expédient par les PROCHAINES MAILS ANGLAIS, 12 et 24 Décembre courant, leurs commandes pour le printemps et qu'ils se chargeront de tous les ordres qu'on voudra bien leur confier pour LIVRES DE DROIT, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE POLITIQUE, MÉDECINE, PIÈCES, etc., Gravures, Cartes Géographiques, Globes, enfin de tous les objets de manufacture Française. E. R. FABRE, et Cie. Librairie Canadienne, rue St. Vincent, No. 3. 9 déc.

## PELLETÉRIES.

LE soussigné a maintenant reçu par le GREAT BRITAIN, LADY SEATON et le ZEALOUS son assortiment ordinaire et choisi de Pelletéries, consistant en Martre naturelle, Ecureuil, Renard, Castor, Neutria, Vision, Loup marin lustré et naturel et aussi des souliers de Chevreuil de Lorette et des Raquettes. A vendre à bon marché à l'ancien établissement, maison de Chapellerie de Londres, une porte au nord de la place d'armes, rue Notre-Dame. ANDREW HAYES.

4 décembre.

### PIANO A VENDRE.

UN excellent PIANO de 6 Octaves, fait par BROADWOOD, en tres bon ordre, appartenant à une personne qui part pour l'Angleterre Prix : £27 10 au comptant. On peut le voir en s'adressant au soussigné No. 4 rue St. Pierre. GEORGE ANDERSON. 9 déc.



## LA REVUE CANADIENNE

MONTRÉAL, 11 DÉCEMBRE, 1846.

L'Avenir du Pays.—La Liberté Commerciale.—Le Tarif.—Les Restrictions Maritimes.—La Libre Navigation du St. Laurent.

### 4ÈME ARTICLE.

L'année 1847, qui s'avance sera une année mémorable dans les fastes de l'histoire des Colonies Anglaises de l'Amérique du Nord. Les Législatives Coloniales auront à prendre une attitude vis-à-vis le Gouvernement Impérial, qui vient d'un coup, de rompre les liens les plus étroits qui les unissent à lui, par une communauté d'intérêts identiques. Désormais cette protection, qu'elles ne trouveront plus aux mains de la métropole, elles doivent la chercher dans leurs propres ressources, dans leur énergie, dans leur industrie. Pour la trouver, il leur faut une libre action. un contrôle souverain des moyens de développer ces ressources, d'activer cette énergie, d'augmenter cette industrie.

L'Angleterre résistera-t-elle à ce mouvement politique, qui va porter le régime Colonial sur un nouveau terrain ? Opposera-t-elle les justes demandes, la libre action des Législatives Coloniales ? Nous ne le croyons pas. Nous savons la haute sagesse des hommes d'état qui président aujourd'hui à ses destinées. La voix des Peel, des Russell et des Cobden, ne sera pas muette, quand une partie des sujets de l'empire britannique, demandera sa part de cette grande liberté commerciale qu'ils viennent de proclamer comme un bienfait pour le monde entier.

Voulez elle se laisser égarer par le souvenir de vieilles idées d'absolutisme gouvernemental, les grands intérêts compromis opposeraient de leur côté une vigoureuse résistance, qui serait également dangereuse et pour la suprématie métropolitaine et pour la connexion coloniale. Il ne faut pas s'effrayer du vrai. Nous sommes dans un temps où la liberté de la discussion met les plus graves questions sous les yeux du public, sous leur véritable point de vue. Ce ne seront point des notes diplomatiques qui régleront ces questions de politique coloniale. Elles seront débattues dans les tribunes parlementaires.

Dans cette nouvelle phase de l'histoire coloniale. le Canada est appelé à jouer le principal rôle. Ce pays qui, pour nous servir d'une éloquente expression d'un de nos compatriotes, a marché à la tête des phalanges coloniales, dans la lutte de la liberté politique, sera aujourd'hui l'avant-garde qui les conduira à la conquête de la dernière position à prendre pour asseoir cette liberté sur une base solide et durable. Dans la prochaine session, les questions du tarif, des restrictions maritimes, des lois de navigation seront à l'ordre du jour. Comme on peut en juger, ce ne seront pas les moins graves sujets de ses travaux et de ses discussions.

Avant d'aborder la question du tarif, il est nécessaire pour nous de dire à nos lecteurs l'étendue des pouvoirs de notre législature à ce sujet, d'après les dispositions du *British possession Bill*. Tout le monde sait, qu'à part des droits d'entrée provinciaux imposés sur les articles d'importation, il existe des droits impériaux imposés par la législature métropolitaine ; ce sont ces droits que le gouvernement en péril permet à ses colonies de diminuer ou d'enlever entièrement, à leur volonté. Il ne faut pas croire que ce *British possession Bill* laisse, aux colonies le soin de régler souverainement leur tarif. Non, ce n'est pas cela encore.

Notre législature il est vrai, en discutant la question de réduire ou d'enlever les droits impériaux et différentiels, sera naturellement portée à reviser son tarif provincial ; mais ce qu'elle fera en cette matière, sera soumis à la sanction Royale et ne peut devenir loi qu'avec cette approbation. Aiasi, comme le disait lord John Russell, elle n'a pas droit d'imposer des impôts sur les articles de manufacture anglaise.

Faut-il insister dans la prochaine session pour avoir ce droit ? Ne fait-il pas partie de la libre action, dont nous parlions tout à l'heure ? Oui, il en fait partie, mais il viendra à nous avec lo tems. Il ne faut pas compromettre sa cause par des exagérations et des actes d'impatience. Nous n'avons aucun intérêt, nous autres, les partisans de la liberté commerciale, à mettre des droits autres que des droits modérés sur les articles d'importation anglaise. Ces droits raisonnables, l'Angleterre les sanctionnera. Nous

ne doutons nullement que le British possession's Bill ne soit que l'avant-coureur de mesures plus libérales encore de la part de la métropole, et nous espérons qu'en nous poussant dans la voie du free trade elle ne nous refusera pas les moyens de prospérité et d'avvenir qu'il nous faut, pour nous y maintenir et nous permettre d'avancer.

Mais ce sont les partisans de la protection qui vont vouloir élever notre tarif. Ce sont eux qui vont livrer bataille sur le champ-clos de l'arène parlementaire. C'est pour eux qu'il faudra aiguiser nos vieilles lames pour donner un peu de la pointe à leur argumentation absurde et dange-reuse.

En attendant que nos peux députés s'engagent, discutons un peu, la question du tarif.

L'objet que la législature doit avoir en vue par les droits qu'elle impose sur les articles importés dans le pays, doit être uniquement, selon nous, d'augmenter le revenu public, en ayant toutefois égard à quelques industries naissantes ou même anciennes qu'une privation soudaine et imprévue de la protection dont elles jouissent aujourd'hui, pourraient frapper de mort. Mais qu'on ne l'oublie pas, nous tenons pour bon, le principe que la protection, en presque toute circonstance, ne vaut rien; qu'il faut la restreindre la faire disparaître le plus possible, et que le tarif doit être établi seulement dans des buts de revenus publics.

Les partisans de la protection nous disent: il faut un tarif élevé et protecteur sur les produits de fabrication étrangère, autrement il y aura un déficit dans les revenus de la province, comme il y en a toujours eu chaque année; il faudra imposer une taxe directe sur le peuple. Faites mieux, élevez les droits, ils ne pèsent pas sur le peuple comme disent récemment un correspondant de la Minerve. José, — ce n'est pas le peuple des campagnes qui paye les droits sur les blés, le champagne, les soies, les vins, les draps fins, les canots, les cuir fins, les toiles fines, etc. Non, ce sont les commis, les marchands, les riches. Le pauvre et l'artisan et l'ouvrier ne sont point atteints par ces droits sur les importations étrangères. Mais que l'on ôte ces droits sur les importations, et qui en sera payeur les dépenses de la vie civile, l'intérêt de notre dette et toutes les dépenses des travaux publics, je vous le demande? le peuple, le fermier des campagnes. Ce sont les propriétés qui seront taxées, en or et en soie, en veste de velours, en gilet de drap fin, en bottes vernies, se promèneront orgueilleusement une badine à la main, en font des hardes simples et des dures fatigues de l'artisan et du cultivateur, qui sans en avoir payera néanmoins tous les frais.

C'est là le but pour la cause de la protection que tous ces arguments soient faux, que toutes ces assertions soient erronées. D'abord, il est maintenant constaté par l'expérience qu'un tarif bas et des droits modérés augmentent les revenus de l'état, au lieu de les diminuer. En référant à des documents publiés par le secrétaire de la Trésorerie aux Etats-Unis, on trouve que les revenus publics provenant des importations, avant la guerre de 1812, sous un tarif bas et des droits modérés, ayant égard au chiffre de la population, étaient plus considérables qu'ils n'ont été depuis sous un système de tarif élevé. Lais-sant de côté la période du blocus et de la guerre avec l'Angleterre et prenant une série d'années depuis 1790 à 1808 et la comparant avec une série d'années sous le tarif élevé et protecteur commençant en 1817 à venir en 1843, on trouve, ayant toujours égard à la population que le produit des droits était plus considérable et moins sujet à des fluctuations durant la première période. Ce qui est encore plus remarquable, ce qui montre toute l'absurdité d'un tarif protecteur et élevé pour augmenter le revenu public, c'est que sous le tarif américain de 1842, quand presque tous les droits s'élevaient à cinquante pour cent plus que les autres périodes, le produit des droits a été moindre.

Mais il y a plus, non seulement le tarif élevé affecte l'importation, il affecte également l'exportation, ce qui prouve qu'il est nuisible et pour le revenu public et pour le peuple qu'on semble vouloir tant protéger, pour l'agriculture, pour le commerce. En référant encore aux intéressants documents mentionnés plus haut, on voit que sous l'ancien tarif bas durant la même période de 1790 à 1808 le montant des exportations des Etats-Unis, ayant égard à la population, était beaucoup plus considérable que sous le système du tarif protecteur de 1817 à 1843. Mais voyez donc MM. les protectionnistes: LES EXPORTATIONS AGRICOLES ONT ÉTÉ MOINDRES EN 1843 qu'en 1807! parce qu'en 1843, on avait un tarif élevé et protecteur.

Qu'avez vous à répondre à cela? Qu'avez vous à dire pour prouver que sir Robert Peel et lord John Russell se sont trompés, quand ils ont proclamé pour tout l'empire britannique la doctrine, qu'à l'avenir il ne doit plus y avoir de

TAXE sur le peuple, c'est-à-dire de droits sur les articles de consommation, imposés pour la protection, mais seulement pour le revenu? Dites-nous donc franchement, MM. les protectionnistes, êtes vous sérieux, quand vous opposez vos assertions absurdes et ridicules à l'expérience pratique des grands hommes d'état de la vieille Angleterre, de la France et des Etats-Unis? si vous êtes sérieux, vous êtes à plaindre.

Mais nous dit José le correspondant de la Minerve déjà cité: Les droits sur les importations ne pèsent pas sur le peuple! OÙ donc M. José a-t-il appris ses éléments, son catéchisme d'économie politique? nous pensions, nous tout bonnement, que ces droits pesaient sur tous les membres de l'état, sur tous les consommateurs, en proportion de leur revenu, sur le riche, sur le pauvre, sur le commerce, sur l'agriculture, sur les fabricants, sur tout le monde enfin. Pourquoi vouloir tromper ainsi les populations par des mensonges?

Qu'est-ce qu'on entend par le peuple? Est-ce que nous n'en sommes pas, par hasard, nous-même? Est-ce que M. La Fontaine, est-ce M. Morin n'en sont pas du peuple? Convient-il dans une question de cette gravité de tracer une ligne de démarcation entre la population des campagnes et celle des villes? Ne sommes nous pas tous frères? Pourquoi alors en appeler aux préjugés des uns contre les autres? Prêchez tant que vous voudrez contre le luxe des villes dans vos plans d'amélioration sociale, mais, de grâce, dans une discussion d'économie politique, ne reprochez pas aux habitants des villes les vins, les liqueurs, le thé, le café, le chocolat qu'ils boivent. S'ils boivent de ces bonnes choses là, il faut qu'ils paient pour; si les revenus en profitent, tant mieux; mais ne venez pas nous dire que la population des campagnes, et les classes laborieuses (c'est là, sans doute, ceux que vous rangez sous la dénomination du mot peuple, comme si nous n'étions pas tous de cette catégorie), n'allez pas nous dire que les riches ne paient pas les droits d'importations.

Combien y a-t-il de paroisses dans le Bas-Canada? à peu près 250. Eh bien! est-ce que chacune de ces paroisses n'a pas 2 à 6 magasins? Est-ce que ces magasins ne contiennent pas quelques cents livres, et souvent quelques milliers d'effets d'importation étrangère? est-ce que ces articles ne paient pas de droits et enfin de compte, est-ce que ces droits ne pèsent pas sur nos braves cultivateurs? ne profiteront-ils pas par le bon marché de tous leurs articles de consommation? Qu'est-ce que cette vie frugale de l'habitant des campagnes dont José nous parle avec tant d'émphase? Elle est toute en raison de ses moyens et de ses revenus. Allez donc chez nos riches cultivateurs, voir s'ils n'ont pas d'aussi bonnes choses d'importation étrangère que nos gros richards de la ville. Allez, et vous m'en direz des nouvelles.

Qu'est-ce qui vaut mieux pour l'homme et pour la société, l'abondance ou la disette? Quoi! s'écriera-t-on cela peut-il faire une question? A-t-on jamais avancé, est-il possible de soutenir que la disette est le fondement du bien-être des hommes?

Où cela est avancé et soutenu. Par qui donc? Par les partisans de la protection. N'est-ce pas la disette qui vient à la suite d'un tarif élevé et protecteur? Qu'est-ce qui souffre le plus de la disette? Ne sont-ce pas les classes laborieuses, ce que vous appelez le peuple? N'avez-vous pas peur qu'il souffre? Alors vous n'êtes pas ses amis.

Pour nous, qui tenons au peuple par tous les liens du sang et par le cœur, nous allons combattre votre tarif élevé parce que nous voulons l'abondance et que nous croyons avec un grand Economiste que «la richesse des hommes, est l'abondance des choses.»—(A continuer.)

ASSOCIATION BIENVEILLANTE DES POMPIERS.

Nous accusons réception d'une copie des règlements de cette excellente association. S'il est un corps d'hommes en cette ville, qui ait droit aux sympathies et à l'estime du public, c'est assurément celui des pompiers. Leurs services et leurs secours en toute circonstance sont dignes des plus grands éloges. C'est donc avec un grand plaisir que nous ayons lu ces règles qui vont les guider dans leurs objets d'association bienveillante. Non seulement les pompiers veulent nous secourir en cas d'incendie, mais ils veulent encore s'aider et se secourir entre eux, quand ils seront victimes de quelques accidents par suite de leurs services et de leur dévouement. C'est là un noble projet auquel tout le monde applaudira. Nous espérons que les compagnies d'assurances, qui sont les plus intéressées là dedans, se montreront libérales envers l'association.

HORRIBLE NAUFRAGE.—22 PERSONNES PÉRIES.—Une lettre de l'île au Grues, datée du 23 novembre, annonce qu'une goëlette d'environ 90 tonneaux venant de Kamouraska, mais dont le nom est inconnu, a fait naufrage au Cap St. Ignace pendant le dernier grand vent d'est; et que les passagers et l'équipage, au nombre de 22 personnes, ont tout péri.

On ajoute qu'une autre goëlette venant de la Pointe Sec s'est perdue avec sa cargaison.

L'Association, dite Mercantile Library, vient de faire son rapport annuel, et l'élection de ses officiers pour l'année courante. Cette association s'accroît considérablement. La bibliothèque contient actuellement 4209 volumes; la circulation pendant l'année a été de 3,900, sans compter les pamphlets, au nombre d'environ 500. La chambre de nouvelles se compose d'un bon nombre d'ouvrages périodiques des principaux journaux d'Europe et des Etats-Unis et de la plupart des journaux du Canada. L'association entretient un livre où sont enregistrées chaque jour les nouvelles les plus importantes, besogne exécutée avec beaucoup de soin et d'exactitude par le surintendant, M. Hayward. L'Association compte maintenant 446 membres presque tous marchands ou commis. Plusieurs messieurs ont été choisis pour donner des lectures dans le courant de l'hiver.—Minerve.

LA TEMPÉRATURE.—Nous avons enfin de la neige. Il y avait neuf mois qu'elle était disparue à Montréal. Elle a commencé à tomber hier soir, elle continue encore à cette heure.—L'hiver est dans un sac—r'a là qu'a sort.

LA PÉTITION AU SOLÉIL.—Nous recommandons à nos lecteurs l'article d'Economie Politique que nous publions sur notre première page sous le titre ci-dessus. Il est impayable.

Le comité de secours de l'association St. Jean-Baptiste s'assemblent ce soir, vendredi, à 7 heures, r. M., au bureau de la Banque d'Epargne, grande rue St. Jacques.

INDUSTRIE AMÉRICAINE!—A New York on fait des montres de cuivre, à la vapeur. Dans un atelier on emploie vingt-cinq hommes qui font par jour cent belles montres bien finies. On pose une grande feuille de cuivre dans certains moules et après une couple de tours, il en sort soixante montres parfaitement justes, par minute.

Un quidam en voyageant en Amérique rencontra un jour le frère Jonathan qui portait sur ses épaules un mouton vivant. «On vas-tu ainsi avec cette vilaine bête?—Je la porte en moulin aux moutons?—Quoi! au moulin aux moutons? Je n'ai jamais entendu parler d'un pareil moulin. Eh bien, venez avec moi, vous le verrez. Arrivé au moulin, Jonathan jette son mouton dans la trempe, et il fut moulu en un instant; ensuite descendant dans l'appareil de dessous, il montra à l'étranger quatre beaux quartiers de mouton gros et gras, deux belles demi-peaux de mouton bien apprêtées, un bonnet de laine, deux paires de bas, culottes et juste au corps de laine, deux belles cornes à poudre, enfin une tête de mouton bien peignée, frisée et poudrée pour enseigne.—Les Américains passaient pour inventifs, mais pas jusqu'à ce point.

Le steamboat anglais North America, voyageant entre St. Jean et Boston, a péri dans la nuit du 25 ultimo. Tous les passagers, ainsi que l'équipage ont été sauvés, à l'exception d'un chauffeur. Mais le bagage et la cargaison ont été perdus.

On nous informe que, dimanche dernier sur les cinq ou six heures du soir, deux personnes ont été assommées dans la rue Ste. Catherine, entre la rue St. Denis, et l'assie de la Providence. Les malheureux qui se sont rendus coupables de cette brutalité sont bien connus, nous dit-on; car ce n'est pas la première fois qu'ils se sont distingués par cette inconcevable manie furieuse de battre, sans aucun but, pour le seul plaisir de mal faire, ceux qui se rencontraient sur leur chemin. Hier, on n'avait pas encore réussi à s'en emparer.—Aurore.

La veuve du fameux chef indien Black Hawk, est morte le 29 d'août dernier, au camp du Sac, sur la rivière Kansas, à l'âge de 85 ans.

Deux individus, des noms de Curtin et Stephen Turney, ont été arrêtés, sous soupçon d'avoir été complices dans le meurtre de Phillips, dans le Haut-Canada.

LOXEVILLE.—Il vient de mourir près de Centreville (Maryland), un homme de couleur âgé de cent vingt-deux ans!

ETAT COMPARATIF DES ALKALIS DE MONTRÉAL, 1ER DEC. 1846.

|                       | Pols. | Peris. | Total.     |
|-----------------------|-------|--------|------------|
| Embarqués.....        | 16341 | 9279   | 25623      |
| Emmagasinés.....      | 881   | 220    | 1101—26924 |
| 1ER DEC. 1845.        |       |        |            |
| Embarqués.....        | 18711 | 10798  | 29509      |
| Emmagasinés.....      | 485   | 126    | 611        |
| Iteté à l'inspec..... | 1806  | 1152   | 2958—32078 |

Moins le 1er Décembre 1846.....quarts 6154  
E. M. LEROUX,  
Inspecteur.

Dès la première fois que nous reçûmes un billet du correspondant aigüé Un Ami, nous avions compris qu'on avait intention de mettre sous les yeux du public une affaire qui aurait été mieux confiée à l'oubli du silence. Par notre réponse, l'Ami devait voir que cette affaire ne regardait pas plus l'éditeur du Calendrier que les imprimeurs eux-mêmes; il devait s'adresser ailleurs. Il est revenu à la charge, nous avons eu la complaisance de nous informer pour lui, et nous lui avons transmis la réponse qu'on nous a demandée. Que pouvions nous faire de plus? Si l'Ami en exige davantage qu'il aille au bureau de l'officielle. Cela ne nous regarde pas plus et encore moins qu'un secrétaire auquel on voudrait faire rendre compte des nominations ou destitutions que fait le gouvernement qui l'emploie. D'ailleurs on n'inscrit au Calendrier que les noms des prêtres qui sont dans le diocèse: Or M. Quillier a quitté le diocèse; c'est un fait accompli. Qu'il revienne, ou qu'il ne revienne pas qu'est-ce que cela fait au Calendrier, et à son éditeur? Nous espérons que cela suffira pour contenter Un Ami. Car nous n'avons plus de réponse à lui faire, s'il revient à la charge.  
Mélange Religieux.

PERTE DU STEAMSHIP NORTH-AMERICA.—Ce bâtiment a subi le même sort que l'Atlantique, et, ce qu'il y a de particulier, dans des circonstances tout-à-fait identiques; cependant les passagers et l'équipage ont été sauvés, à l'exception d'un chauffeur. Ce nouveau malheur est

arrivé la veille du jour du naufrage de l'Atlantique, à Mont-Désert (Long-Island); le North-America venait de Saint-Johns, (N.B.) à Boston. Les passagers ont été transportés dans cette dernière ville sur le steamer Penobscot.

NOUVEAU MOYEN DE FAIRE LE COMMERCE.—La police de Paris vient de mettre la main sur une bande de voleurs qui exploitaient les grandes routes avec une audace et une habileté extraordinaires. Voici, entre autres méfaits une anecdote qui ne manque pas de piquant:

Une nuit, quelques membres de la bande, logés dans une auberge, se lèvent à petit bruit, enlèvent un cheval qui se trouvait tout harnaché dans l'écurie et décampent lestement. Au village voisin, ils aperçoivent une charrette sous un hangar. Ils y attèlent le cheval, montent dedans et continuent leur route. A une lieue de là, ils entrent dans un second village, avisent une boutique de nouveautés, la dévalisent en partie, chargent le bûin sur leur charrette et passent outre.

Enfin, vers le midi du jour suivant, on était arrivé dans un village où se tenait le marché de la semaine. L'occasion était trop belle; la troupe s'arrête, déballe ses marchandises, annonce, à grands renforts d'exclamations, une vente au-dessous du cours, par suite de cessation de commerce. Les braves paysans accourent alléchés par l'appât du bon marché; tout l'étalage est enlevé et payé comptant par eux, et les voleurs décampent aussitôt pour aller consommer plus loin le fruit de leur expédition.

ETATS-UNIS.

Telegraphe Electrique. La maille américaine arrivée ce soir à 4 heures nous annonce la nouvelle d'une victoire remportée par le général wool et une autre par le colonel Doniphan. C'est-à-dire que ces deux braves sont entrés dans deux villes dont les portes étaient ouvertes et sans coups férir! les noms des villes sont Monclava et Cielnahum.

On dit que l'armistice de Monterey est rompu. Qu'on doit attaquer St. Jean d'Ulloa.

Une dépêche Télégraphique de Washington, en date de Samedi le 5, nous apprend l'arrivée de M. Calhoun. Il y avait déjà un nombre suffisant de membres pour les deux chambres. Pas de nouvelles du Sud. La Californie est formellement annexée par le Commodore Stogston.

Etats-Unis.

BULLETIN.

Discours important de M. Webster.—Points principaux de ce manifeste.—Incidents et rapprochements curieux.—Maintien absolu du tarif, du sub-treasury et de la guerre.—5 décembre 1846.

Le plus grand événement politique de la semaine est le discours que Daniel Webster a prononcé mercredi dernier à Philadelphie. C'est une espèce de message de l'un des présidents du parti whig, destiné à faire pendant au message que le président de l'Union et du parti démocrate doit envoyer, dans quelques jours, au congrès de Washington. Dans ces deux manifestes, les deux principaux partis politiques entre lesquels se partage le pays auront exposé leur position et leurs principes avant d'en venir aux mains sur l'arène législative et populaire. Le dîner qui a servi d'occasion à cette profession de foi de M. Webster et à cette décharge oratoire qu'il a faite dans le camp lococo, a été offert au sénateur du Massachusetts pour le venger des accusations de corruption et de malversation portées si imprudemment contre lui, à la session dernière, par M. Ingersoll, représentant de la Pennsylvanie au congrès. Les whigs ont voulu que la réputation vint de la Pennsylvanie comme en était venue l'offense, et, chose bizarre, parmi les toasts portés à ce banquet vengeur, il en a été adressé un à M. Joseph R. Ingersoll, frère du dénonciateur de M. Webster, qui, par un sentiment de convenance respectueuse n'assistait point au festin, quoiqu'il appartienne au parti whig. Quatre cents convives s'étaient assis à la table de ce repas homérique, donné dans le Musée Chinois, dont les galeries supérieures étaient garnies de plusieurs centaines de dames, formant, dit un journal, une constellation de beautés comme on en voit rarement. L'entrée de ces belles spectatrices a été saluée par trois cheers des convives, qui se sont rassis après cet acte de galanterie, et le chapitre des toasts et des apertures a commencé.

Le premier a été porté au maintien perpétuel de l'Union, le second au rétablissement d'un tarif protecteur, le troisième à Daniel Webster, le héros de la fête. Celui-ci s'est alors levé et a prononcé un discours qui a duré quatre heures et dont la traduction littérale occuperait sept ou huit colonnes du Courrier des Etats-Unis. On voit qu'il mérite l'épithète de grand à double titre. Nous nous bornerons à en signaler les points les plus saillants.

Après avoir fait l'état de la Pennsylvanie, de ses ressources et de son importance un éloge qui était le prix naturel de la carte du dîner, le célèbre orateur a passé en revue les résultats des élections politiques qui ont eu lieu dans divers états, depuis l'ajournement du congrès. Les victoires inattendues que les whigs ont remportées dans la plupart de ces états et principalement dans New-York et la Pennsylvanie, lui paraissent des indices profonds et éloquents du changement survenu dans l'opinion populaire. «Il est clair comme le soleil, s'est-il écrié, que ç'a été une révolution contre les principes et les mesures de l'administration actuelle, contre la manière dont a été provoquée la guerre avec le Mexique, contre la sous-trésorerie, cette absurdité des absurdités, et contre le double véto

dont M. Polk a frappé le bill des anciennes indemnités françaises et le bill des améliorations des ports et rivières.»

M. Webster a entrepris ensuite de prouver que M. Polk était un monstre politique sur genris, n'ayant aucun rapport avec aucun autre membre de l'espèce démocratique. Il ne ressemble, suivant lui, ni à Andrew Jackson ni à John Van Buren. Pour prouver cette thèse d'anatomie démocratique comparée, M. Webster a cité les doctrines financières de M. Polk qui, dans son message inaugural, s'est déclaré partisan absolu d'un tarif ayant le revenu public pour but exclusif et n'accordant aux manufactures nationales qu'une protection incidente. De cette doctrine M. Webster a rapproché divers messages dans lesquels le président Jackson reconnaissait la nécessité de mettre l'industrie nationale en état de soutenir une concurrence loyale (à fair competition) avec les produits étrangers. Le sénateur du Massachusetts rappelle enfin que M. Van Buren n'avait pas voulu se prononcer, comme l'a fait M. Polk en faveur de l'annexion du Texas, cette première iniquité qui a été l'origine de la guerre actuelle avec le Mexique. Avec Andrew Jackson ou Van Buren au pouvoir, nous n'aurions donc pas eu cette guerre, dit-il. Cette proposition de M. Webster nous paraît quelque peu hardie. Elle est juste, en ce qui regarde M. Van Buren, appelé le renard de la diplomatie américaine: mais elle est grossièrement, manifestement fautive, en ce qui regarde Andrew Jackson, ce vieux lion dont le dernier rugissement a été pour demander l'annexion du Texas à tout prix. Qui ne se souvient des appels belliqueux que l'ambitieux vieillard a adressés au peuple ca sujet en lui disant que l'Occasion était d'or et qu'il ne fallait pas la perdre: Sous ce rapport, le jeune Hickory a été du même bois que le vieil Hickory. Il faut être juste avec tout le monde.

M. Webster a passé au cribe de la critique la plus serrée toute la négociation de l'Orégon dont le résultat n'a été, pour lui, que fanfaronade et inconscience. De l'Orégon il est tombé sur le Texas et a accusé le président d'avoir fait occuper par les troupes américaines non seulement le territoire texien, avant qu'il fut devenu américain, mais encore une partie de ce territoire que le Mexique réclamait comme sien et occupait comme tel. L'initiative de l'agression et la responsabilité de la guerre appartiennent donc tout entières à M. Polk, quoiqu'il ait pu faire ensuite pour rejeter une partie de cette responsabilité sur le congrès. Mais si un parlement déclarait demain que David Hume n'a jamais écrit l'histoire d'Angleterre, l'existence de cette histoire n'en subsisterait pas moins.

Les deux véto de M. Polk, les plans financiers de M. Walker et le nouveau tarif ont passé ensuite par les mains de M. Webster, mais habiles à tordre un sujet et à en faire suinter le ridicule sous leur puissante étreinte. L'orateur a exprimé l'espoir de voir la Pennsylvanie conjurer tout entière pour obtenir le rappel de la nouvelle loi fiscale et le rétablissement du tarif de 1842 qui est, suivant lui, l'arche sainte à laquelle est attaché le salut du pays. Il espère surtout que les Pennsylvaniens n'admettront point de pacte avec l'impunité et qu'il n'abandonneront pas les manufacturiers de l'Est, si on donne satisfaction à leurs fers et à leurs charbons. Tous les intérêts industriels doivent se unir ou périr ensemble. En attendant M. Webster demande au moins qu'il soit mis sur la tête et le café une taxe assez forte pour regagner les cinq millions de revenu qui ont été retranchés du tarif de 1842. L'éloquent orateur a terminé cette immense harangue par un petit mariage à l'adresse de ses belles auditrices. «Si elles n'ont pas éprouvé de plaisir, a-t-il dit, elles ont, du moins, rempli la destinée de leur sexe en nous en procurant, et si les oreilles de mes auditeurs ont été quelque peu fatiguées, je suis sûr que leurs yeux ont été ravivés.»

Cour. des E.-U.

DILIGENCES  
Entre  
Montréal et Québec.



TRAJET EN DEUX JOURS.

Le Public est respectueusement informé que les Soussignés ont établi une LIGNE DE DILIGENCE qui laissera Montréal et Québec TOUS LES JOURS, (excepté les Dimanches). Elle partira de l'Hotel Leblanc à Montréal Place de la Douane. Le plus grand soin a été donné au choix de conducteurs soigneux et polis, et les Diligences sont très confortables. Les passagers qui les honoreront de leur patronage, seront traités avec le plus grand soin. Les Diligences s'arrêteront aux Trois-Rivières, à l'Hotel Bernard et à l'Hotel de M. Ostrom. Le Bureau de la Diligence sera tenu à l'HOTEL LE BLANC, Place de la Douane, Montréal, où il y aura des extras à toute heure. Tout bagage extra doit être laissé au Bureau de la Diligence, le soir, où on y portera la plus grande attention.

W. ROBINSON, Propriétaire,  
T. & T. LECOMTE, Montréal.  
S. & C. HOUGH, Propriétaire,  
MICHEL GAUVIN, Québec  
Agents à Montréal, G. LEBLANC,  
Agent aux Trois-Rivières, O. GOUIN,

11 décembre.

PERDUE.

La semaine dernière, une BAGUE, surmontée d'un Diamant blanc, gravé d'un portrait. Ceux qui le trouveront sont priés de la remettre à ce Bureau, et seront généreusement récompensés.  
11-décembre, 1846.

MUSIQUE ET CHANT.

M. FOULENUS annonce respectueusement qu'il a l'honneur de venir...

CLASSE DE CHANT POUR L'HIVER

M. BERLYN a l'honneur d'annoncer qu'il se propose d'ouvrir une classe de chant pour l'hiver prochain...

EN VENTE

A la Librairie Canadienne

D'E. R. FABRE, & Cie.

- TOULIER, Droit civil français 15 volumes...
VASSEROT, Nouveau Manuel des Experts...
TROPONG, Cours de droit commercial...
PARDESSUS, Loi de la procédure civile...
BELLLOT, Code de procédure civile...
DARD, Code de procédure civile...
CARRÉ & CHAUVÉAU, Les lois de la procédure civile...
LOCRÉ, Esprit du code Napoléon...
VASSEROT, Nouveau Manuel des Experts...
BOUSSAULT, Dictionnaire des prescriptions...
ESSAULT, Faillites et Banqueroutes...
VANICHELLE, Contrat de mariage...
QUÉNAULT, Traité des assurances...
GRIGNON-JULIAT, Traité des assurances...
PLASMAN, des contre lettres...

BRAZEAU & JOUTRAS,

Marchands Tailleurs, Rue St. Paul, No. 123,

VIS-A-VIS LE MAGASIN DE

ROBERTSON, MASSON & Cie.

6 nov.

MAGASIN ET MAISON

A LOUER

Le sousigné offre à louer dans la rue St. Paul le magasin et la maison ci-dessus occupés par J. BOUTLAND...

LOUIS PLAMONDON,

Montréal 6 novembre 1849.

AVENDRE PAR LES SOUSIGNÉS.

15 TONNES Rum Jamaïque, 10 Barriques Brandy Martel et Hennessy...

TAPISSERIES

FRANCAISES.

EN VENTE à la Librairie des Sousignés un assortiment très considérable de RICHES TAPISSERIES FRANCAISES...

Rue St. Vincent No. 3

10 Nov. 1846.

CHAPEAUX FRANCAIS.

LES Sousignés viennent de recevoir, directement de PARIS, un nouvel et magnifique assortiment de CHAPEAUX DE SOIE.

Rue St. Vincent, No. 3

10 Nov. 1846.

PARFUMERIES

FRANCAISES

LES Sousignés ont en vente un nouvel assortiment de PARFUMERIE FRANCAISE.

Rue St. Vincent, No. 3

10 Nov. 1846.

UN MEDECIN Muni de bonnes recommandations et qui sera bientôt trouverait un grand encouragement dans la paroisse St. Edouard.

PLATRE A ENGRAIS.

1000 QUARTS de la meilleure qualité à vendre par le Sousigné bas prix.

1 décembre 1846,

D. MASSON,

NOUVELLEMENT reçu et à vendre à bon marché par les sousignés, un grand assortiment de Saffinet américain, Etouffes grises, etc.

SEYMOUR & HARRINGTON,

Montréal, 7 décembre, 1846.

BOULANGERIE A LOUER.

UNE MAISON d'un étage, avec une BOULANGERIE dans le rez-de-chaussée, coin des rues Ste. Catherine et St. Dominique.

Au coin de la Grande rue St. Laurent, No. 113.

11 septembre.

TATTERSALL,



P. FOURNIER,

CHEVEAUX, VOITURES, HARNAIS, ETC.

DÉPOT,

LA PORTE VOISINE DE LA STATION DE POLICE,

DANS LES COURS DE L'HÔTEL DU PAVILLON,

RUE SAINT-BOVAVENTURE.

Le sousigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a ouvert un DÉPÔT pour la vente des CHEVEAUX, etc.

Le fera des ventes chaque MARDI et VENDREDI de la semaine à onze heures A. M.

P. FOURNIER,

Escaleur et Coiffier.

Le 9 septembre.

Nouvelle Pharmacie.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Denis.

DIRECTEMENT VIS-A-VIS L'HÔTEL D'ORFÈVRE.

LES sousignés viennent d'ouvrir l'établissement, ci-dessus, ont l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs, qu'ils sont maintenant prêts à leur offrir un assortiment...

DRUGUES, PRÉPARATIONS CHIMIQUES,

MÉDECINES PATENTÉES,

PARFUMERIE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE,

etc., etc.

d'une qualité à ne pas être surpassée par aucune maison de cette ville, ayant été choisis par le Dr. COTÉ lui-même avec le plus grand soin et aux prix les plus modérés.



Les sousignés ont aussi un assortiment étendu de bêtes de MÉDECINES HOMÉOPATHIQUES, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr. ROSESTENIN...

Un grand nombre de célèbres MACHINES ELECTRO-MAGNETIQUES de SHEPWOOD.

Les médecins aussi bien que les marchands de Droguerie en général voudront bien venir voir et juger par eux-mêmes...

Le Dr. COTÉ a son bureau voisin de la Pharmacie où il y sera constamment assis afin de recevoir les patients qui voudront bien le favoriser de leur pratique.

Avocat, A TRANSPORTÉ SON BUREAU RUE STE. THERÈSE

PHARMACIE CANADIENNE,

Coin des Rues St. Lambert et St. Jacques,

Maison de M. Hon. L. H. LaFontaine

(Vis-à-vis le Dr. Nelson.)

ON trouvera constamment à cette Établissement un assortiment général de

DRUGUES, REMÈDES A PATENTES,

PARFUMERIE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE,

etc., etc.

Le tout des meilleures manufactures françaises et anglaises.

Les ordres de MM. les Médecins et Marchands de la campagne seront exécutés avec le plus grand soin.

Consultation à toutes les heures de la journée.

31 juillet. E. TRUDEL, M. D.

IMPORTANT AUX MARCHANDS & C.

LES Sousignés, agents en Canada pour la vente des MOULINS de FITZGERALD, informant le public qu'ils ont reçu plusieurs de ces célèbres Moulin qu'ils offrent en vente.

BAPTISTE GARANT. Agé de 18 ans, (avec des cheveux bruns.)

DE la Paroisse de St. Rémy (DU RANG DES CORPSES) est parti de la demeure de son Père D'Angele le 18 octobre dernier, sans aucune raison quelconque.

AVIS. Le Sousigné ayant loué l'Étage inférieur du No 1743 Rue Notre-Dame pour y recevoir les Diverses Marchandises destinées à l'Échange, il demande l'encouragement, du public dans cette branche d'affaires et il espère le contenter par son assiduité et son exactitude.

LES ventes du soir, les LUNDIS, MERCREDIS, et VENDREDIS, à SEPT heures P. M.

JOHN JONES Tattersall

FRED. CARLISLE, DOREUR,

166. Rue Notre-Dame. 166.

MONTREAL.

FABRICANT de Cadres de Miroirs et de gravures, monie et vernit les Cartes Géographiques, redore les vieux articles, nettoye et vernit les vieilles peintures etc, etc.

N. B. Toutes commandes seront reçues avec reconnaissance et exécutées avec rapidité, à des prix modérés.

Etablissement à vendre.

MAISON, caves et glaciers, cours, jardins, écuries, colombier et autres dépendances au village de la paroisse St. Benoît.

Conditions telles, une partie du prix exigée comptant le reste payable en neuf ou dix années.

A VENDRE, 1000 BOITES de VITRES d'Allemagne, 6 1/2 x 7 1/2, 7 1/2 x 8 1/2, et assortis jusqu'à 18x24.

Un assortiment de Peinture à l'huile sèche, de différentes couleurs.

ECOLE COMMERCIAL DE BONSECOURS. Le cours de soir à Bonsecours commencera le lundi le 2 de novembre prochain de 7 à 9 h.

AVENDRE ou A LOUER, UNE BELLE TERRE toute en culture, située près du village St. Laurent, à 7 milles de distance de la ville de Montréal.

Vente de Terres a VARETTES. SERONT VENDUES, à la porte de l'église paroissiale de Varennes Mercredi le QUATRIÈME jour de Novembre prochain.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT. Rue Côté, derrière la banque de Montréal.

M. GUILBAULT, à l'honneur d'annoncer qu'il vient d'arriver d'une excursion dans le sud et qu'il a rapporté avec lui une quantité de plantes les plus rares...

BUREAU A LOUER DANS la rue St. Vincent au No. 15, Possession immédiate, s'adresser au BUREAU de la REVUE CANADIENNE.

AUX ETUDIANTS. CEUX des Étudiants en Médecine qui désirent pensionner en cette ville, trouveront chez Mme. St. Julien des voitures pour les conduire à leurs Cours matin et soir.

AVIS. TOUS ceux qui ont des affaires à régler avec la succession de feu THOMAS P. DEBARTZCH, sont priés de s'adresser à ALEXANDRE KIERRKOWSKI.

A LOUER. UNE MAISON en pierre à deux étages avec un grand jardin, écurie, jardin et autres dépendances.

LA MAISON HARKIN ET BADEAUX annonce au public l'arrivée d'un assortiment complet de Marchandises de fond et de fantaisie, pour le commerce du printemps, et de l'été.

IMPORTATION DU PRINTEMPS HARKIN & BADEAUX, No. 140 rue Notre-Dame

CHAPEAUX FASHIONABLES LONDRES. LE Sousigné vient de recevoir par le Great Britain, Palmyra et Lady Selous, VINGT CAISSES de CHAPEAUX de CASTOR, et de Soie, comprenant toutes espèces de qualités, des modes les plus récentes et dans le dernier goût.

ANDREW HAYES. Maison de Chapellerie de Londres Établie en 1837, une porte à droite de la Place d'Armes 141 rue Notre-Dame.

GRAND ASSORTIMENT DE POELES NOUVEAUX. LES SOUSIGNÉS viennent de recevoir de plusieurs Fabricateurs des États-Unis, entre autres de celles de St. Albans, Troy, Albany et Plattsburgh, un grand assortiment complet d'articles, une grande variété de POELES sur des modèles nouveaux et approuvés, de toutes espèces comprenant des cylindres pour brûler du charbon et du coke, des Poèles Bureau, Victory, Pioneer, Troy et Air tight, et les célèbres Poèles de cuisine à pétrole de Back, poèles de salon à grille, Poêle à bois, etc.

VIENNENT de recevoir par le Great-Britain, l'Albatros, le Calédonien, l'Éclaircie et le Jura, un assortiment complet de marchandises d'automne, parmi lesquelles se trouvent les articles suivants, savoir :

Châles de toutes descriptions, Cashmere et mouss, de laine du dernier goût, Soie entièrement et autres descriptions, Draps, pelotes et rasoirs, différentes couleurs, Draps et Cashmere, Draps fins pour Dames et Messieurs, Etouffes à vis, du drap et grand Flaanel, Couverts et Plaisirs.

VIENNENT de recevoir par le Great-Britain, l'Albatros, le Calédonien, l'Éclaircie et le Jura, un assortiment complet de marchandises d'automne, parmi lesquelles se trouvent les articles suivants, savoir :

Châles de toutes descriptions, Cashmere et mouss, de laine du dernier goût, Soie entièrement et autres descriptions, Draps, pelotes et rasoirs, différentes couleurs, Draps et Cashmere, Draps fins pour Dames et Messieurs, Etouffes à vis, du drap et grand Flaanel, Couverts et Plaisirs.

VIENNENT de recevoir par le Great-Britain, l'Albatros, le Calédonien, l'Éclaircie et le Jura, un assortiment complet de marchandises d'automne, parmi lesquelles se trouvent les articles suivants, savoir :

Châles de toutes descriptions, Cashmere et mouss, de laine du dernier goût, Soie entièrement et autres descriptions, Draps, pelotes et rasoirs, différentes couleurs, Draps et Cashmere, Draps fins pour Dames et Messieurs, Etouffes à vis, du drap et grand Flaanel, Couverts et Plaisirs.

VIENNENT de recevoir par le Great-Britain, l'Albatros, le Calédonien, l'Éclaircie et le Jura, un assortiment complet de marchandises d'automne, parmi lesquelles se trouvent les articles suivants, savoir :

Châles de toutes descriptions, Cashmere et mouss, de laine du dernier goût, Soie entièrement et autres descriptions, Draps, pelotes et rasoirs, différentes couleurs, Draps et Cashmere, Draps fins pour Dames et Messieurs, Etouffes à vis, du drap et grand Flaanel, Couverts et Plaisirs.

LA MAISON HARKIN ET BADEAUX annonce au public l'arrivée d'un assortiment complet de Marchandises de fond et de fantaisie, pour le commerce du printemps, et de l'été.

On trouvera que le NOUVEAU FOND comprend ce qu'il y a de plus varié et de plus à la mode en fait de tissus.

166. Rue Notre-Dame. 166.

MONTREAL.

FABRICANT de Cadres de Miroirs et de gravures, monie et vernit les Cartes Géographiques, redore les vieux articles, nettoye et vernit les vieilles peintures etc, etc.

N. B. Toutes commandes seront reçues avec reconnaissance et exécutées avec rapidité, à des prix modérés.

Etablissement à vendre.

MAISON, caves et glaciers, cours, jardins, écuries, colombier et autres dépendances au village de la paroisse St. Benoît.

Conditions telles, une partie du prix exigée comptant le reste payable en neuf ou dix années.

A VENDRE, 1000 BOITES de VITRES d'Allemagne, 6 1/2 x 7 1/2, 7 1/2 x 8 1/2, et assortis jusqu'à 18x24.

Un assortiment de Peinture à l'huile sèche, de différentes couleurs.

ECOLE COMMERCIAL DE BONSECOURS. Le cours de soir à Bonsecours commencera le lundi le 2 de novembre prochain de 7 à 9 h.

AVENDRE ou A LOUER, UNE BELLE TERRE toute en culture, située près du village St. Laurent, à 7 milles de distance de la ville de Montréal.

Vente de Terres a VARETTES. SERONT VENDUES, à la porte de l'église paroissiale de Varennes Mercredi le QUATRIÈME jour de Novembre prochain.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT. Rue Côté, derrière la banque de Montréal.

M. GUILBAULT, à l'honneur d'annoncer qu'il vient d'arriver d'une excursion dans le sud et qu'il a rapporté avec lui une quantité de plantes les plus rares...

BUREAU A LOUER DANS la rue St. Vincent au No. 15, Possession immédiate, s'adresser au BUREAU de la REVUE CANADIENNE.

AUX ETUDIANTS. CEUX des Étudiants en Médecine qui désirent pensionner en cette ville, trouveront chez Mme. St. Julien des voitures pour les conduire à leurs Cours matin et soir.

AVIS. TOUS ceux qui ont des affaires à régler avec la succession de feu THOMAS P. DEBARTZCH, sont priés de s'adresser à ALEXANDRE KIERRKOWSKI.

A LOUER. UNE MAISON en pierre à deux étages avec un grand jardin, écurie, jardin et autres dépendances.

LA MAISON HARKIN ET BADEAUX annonce au public l'arrivée d'un assortiment complet de Marchandises de fond et de fantaisie, pour le commerce du printemps, et de l'été.

IMPORTATION DU PRINTEMPS HARKIN & BADEAUX, No. 140 rue Notre-Dame

CHAPEAUX FASHIONABLES LONDRES. LE Sousigné vient de recevoir par le Great Britain, Palmyra et Lady Selous, VINGT CAISSES de CHAPEAUX de CASTOR, et de Soie, comprenant toutes espèces de qualités, des modes les plus récentes et dans le dernier goût.

ANDREW HAYES. Maison de Chapellerie de Londres Établie en 1837, une porte à droite de la Place d'Armes 141 rue Notre-Dame.

GRAND ASSORTIMENT DE POELES NOUVEAUX. LES SOUSIGNÉS viennent de recevoir de plusieurs Fabricateurs des États-Unis, entre autres de celles de St. Albans, Troy, Albany et Plattsburgh, un grand assortiment complet d'articles, une grande variété de POELES sur des modèles nouveaux et approuvés, de toutes espèces comprenant des cylindres pour brûler du charbon et du coke, des Poèles Bureau, Victory, Pioneer, Troy et Air tight, et les célèbres Poèles de cuisine à pétrole de Back, poèles de salon à grille, Poêle à bois, etc.

VIENNENT de recevoir par le Great-Britain, l'Albatros, le Calédonien, l'Éclaircie et le Jura, un assortiment complet de marchandises d'automne, parmi lesquelles se trouvent les articles suivants, savoir :

Châles de toutes descriptions, Cashmere et mouss, de laine du dernier goût, Soie entièrement et autres descriptions, Draps, pelotes et rasoirs, différentes couleurs, Draps et Cashmere, Draps fins pour Dames et Messieurs, Etouffes à vis, du drap et grand Flaanel, Couverts et Plaisirs.

VIENNENT de recevoir par le Great-Britain, l'Albatros, le Calédonien, l'Éclaircie et le Jura, un assortiment complet de marchandises d'automne, parmi lesquelles se trouvent les articles suivants, savoir :

Châles de toutes descriptions, Cashmere et mouss, de laine du dernier goût, Soie entièrement et autres descriptions, Draps, pelotes et rasoirs, différentes couleurs, Draps et Cashmere, Draps fins pour Dames et Messieurs, Etouffes à vis, du drap et grand Flaanel, Couverts et Plaisirs.

VIENNENT de recevoir par le Great-Britain, l'Albatros, le Calédonien, l'Éclaircie et le Jura, un assortiment complet de marchandises d'automne, parmi lesquelles se trouvent les articles suivants, savoir :

Châles de toutes descriptions, Cashmere et mouss, de laine du dernier goût, Soie entièrement et autres descriptions, Draps, pelotes et rasoirs, différentes couleurs, Draps et Cashmere, Draps fins pour Dames et Messieurs, Etouffes à vis, du drap et grand Flaanel, Couverts et Plaisirs.

VIENNENT de recevoir par le Great-Britain, l'Albatros, le Calédonien, l'Éclaircie et le Jura, un assortiment complet de marchandises d'automne, parmi lesquelles se trouvent les articles suivants, savoir :

Châles de toutes descriptions, Cashmere et mouss, de laine du dernier goût, Soie entièrement et autres descriptions, Draps, pelotes et rasoirs, différentes couleurs, Draps et Cashmere, Draps fins pour Dames et Messieurs, Etouffes à vis, du drap et grand Flaanel, Couverts et Plaisirs.

LA MAISON HARKIN ET BADEAUX annonce au public l'arrivée d'un assortiment complet de Marchandises de fond et de fantaisie, pour le commerce du printemps, et de l'été.

On trouvera que le NOUVEAU FOND comprend ce qu'il y a de plus varié et de plus à la mode en fait de tissus.

166. Rue Notre-Dame. 166.

MONTREAL.

FABRICANT de Cadres de Miroirs et de gravures, monie et vernit les Cartes Géographiques, redore les vieux articles, nettoye et vernit les vieilles peintures etc, etc.

N. B. Toutes commandes seront reçues avec reconnaissance et exécutées avec rapidité, à des prix modérés.

Etablissement à vendre.

MAISON, caves et glaciers, cours, jardins, écuries, colombier et autres dépendances au village de la paroisse St. Benoît.

Conditions telles, une partie du prix exigée comptant le reste payable en neuf ou dix années.

A VENDRE, 1000 BOITES de VITRES d'Allemagne, 6 1/2 x 7 1/2, 7 1/2 x 8 1/2, et assortis jusqu'à 18x24.

Un assortiment de Peinture à l'huile sèche, de différentes couleurs.

ECOLE COMMERCIAL DE BONSECOURS. Le cours de soir à Bonsecours commencera le lundi le 2 de novembre prochain de 7 à 9 h.

AVENDRE ou A LOUER, UNE BELLE TERRE toute en culture, située près du village St. Laurent, à 7 milles de distance de la ville de Montréal.

Vente de Terres a VARETTES. SERONT VENDUES, à la porte de l'église paroissiale de Varennes Mercredi le QUATRIÈME jour de Novembre prochain.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT. Rue Côté, derrière la banque de Montréal.

M. GUILBAULT, à l'honneur d'annoncer qu'il vient d'arriver d'une excursion dans le sud et qu'il a rapporté avec lui une quantité de plantes les plus rares...

BUREAU A LOUER DANS la rue St. Vincent au No. 15, Possession immédiate, s'adresser au BUREAU de la REVUE CANADIENNE.

AUX ETUDIANTS. CEUX des Étudiants en Médecine qui désirent pensionner en cette ville, trouveront chez Mme. St. Julien des voitures pour les conduire à leurs Cours matin et soir.

AVIS. TOUS ceux qui ont des affaires à régler avec la succession de feu THOMAS P. DEBARTZCH, sont priés de s'adresser à ALEXANDRE KIERRKOWSKI.

A LOUER. UNE MAISON en pierre à deux étages avec un grand jardin, écurie, jardin et autres dépendances.

LA MAISON HARKIN ET BADEAUX annonce au public l'arrivée d'un assortiment complet de Marchandises de fond et de fantaisie, pour le commerce du printemps, et de l'été.

IMPORTATION DU PRINTEMPS HARKIN & BADEAUX, No. 140 rue Notre-Dame

CHAPEAUX FASHIONABLES LONDRES. LE Sousigné vient de recevoir par le Great Britain, Palmyra et Lady Selous, VINGT CAISSES de CHAPEAUX de CASTOR, et de Soie, comprenant toutes espèces de qualités, des modes les plus récentes et dans le dernier goût.

ANDREW HAYES. Maison de Chapellerie de Londres Établie en 1837, une porte à droite de la Place d'Armes 141 rue Notre-Dame.

GRAND ASSORTIMENT DE POELES NOUVEAUX. LES SOUSIGNÉS viennent de recevoir de plusieurs Fabricateurs des États-Unis, entre autres de celles de St. Albans, Troy, Albany et Plattsburgh, un grand assortiment complet d'articles, une grande variété de POELES sur des modèles nouveaux et approuvés, de toutes espèces comprenant des cylindres pour brûler du charbon et du coke, des Poèles Bureau, Victory, Pioneer, Troy et Air tight, et les célèbres Poèles de cuisine à pétrole de Back, poèles de salon à grille, Poêle à bois, etc.

VIENNENT de recevoir par le Great-Britain, l'Albatros, le Calédonien, l'Éclaircie et le Jura, un assortiment complet de marchandises d'automne, parmi lesquelles se trouvent les articles suivants, savoir :

Châles de toutes descriptions, Cashmere et mouss, de laine du dernier goût, Soie entièrement et autres descriptions, Draps, pelotes et rasoirs, différentes couleurs, Draps et Cashmere, Draps fins pour Dames et Messieurs, Etouffes à vis, du drap et grand Flaanel, Couverts et Plaisirs.

VIENNENT de recevoir par le Great-Britain, l'Albatros, le Calédonien, l'Éclaircie et le Jura, un assortiment complet de marchandises d'automne, parmi lesquelles se trouvent les articles suivants, savoir :

Châles de toutes descriptions, Cashmere et mouss, de laine du dernier goût, Soie entièrement et autres descriptions, Draps, pelotes et rasoirs, différentes couleurs, Draps et Cashmere, Draps fins pour Dames et Messieurs, Etouffes à vis, du drap et grand Flaanel, Couverts et Plaisirs.

VIENNENT de recevoir par le Great-Britain, l'Albatros, le Calédonien, l'Éclaircie et le Jura, un assortiment complet de marchandises d'automne, parmi lesquelles se trouvent les articles suivants, savoir :

Châles de toutes descriptions, Cashmere et mouss, de laine du dernier goût, Soie entièrement et autres descriptions, Draps, pelotes et rasoirs, différentes couleurs, Draps et Cashmere, Draps fins pour Dames et Messieurs, Etouffes à vis, du drap et grand Flaanel, Couverts et Plaisirs.

VIENNENT de recevoir par le Great-Britain, l'Albatros, le Calédonien, l'Éclaircie et le Jura, un assortiment complet de marchandises d'automne, parmi lesquelles se trouvent les articles suivants, savoir :

Châles de toutes descriptions, Cashmere et mouss, de laine du dernier goût, Soie entièrement et autres descriptions, Draps, pelotes et rasoirs, différentes couleurs, Draps et Cashmere, Draps fins pour Dames et Messieurs, Etouffes à vis, du drap et grand Flaanel, Couverts et Plaisirs.